

Chers membres de la FAMH

Nous sommes heureux de vous faire parvenir diverses informations concernant le statut des activités de la FAMH. Nous vous souhaitons une agréable lecture.

### **Élections du comité 2017**

Le comité de la FAMH est composé de 7 à 9 personnes selon les statuts. Un siège est actuellement vacant. Nous organiserons donc des élections du comité lors de l'assemblée générale de novembre. Le profil du candidat ou de la candidate doit être le suivant:

- Dans le contexte de leurs fonctions actuelles, les candidates ou les candidats ont de l'intérêt ou plutôt de l'expérience dans les négociations tarifaires/conceptions tarifaires.
- Afin de garantir une représentativité adaptée, les candidates ou candidats doivent provenir de laboratoires privés.
- Pour maintenir la parité homme-femme au sein du comité, les postulations émanant de femmes sont les bienvenues.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous transmettre votre lettre de motivation. Veuillez l'envoyer par voie électronique ou postale au secrétariat général jusqu'au **31 aout 2017**.

### **Premier rapport sur la surveillance des assureurs**

L'office fédéral de la santé publique (OFSP) compétente pour la surveillance publie le premier rapport d'activité concernant la surveillance des assureurs. Le test de solvabilité de septembre 2016 est un élément important de ce rapport. Il a démontré que 14 assureurs sur 59 ne disposaient pas de suffisamment de réserves. Le rapport sera publié chaque année à l'avenir.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur:

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-66279.html>

### **Swiss Personalized Health Network**

Le Swiss Personalized Health Network (SPHN) est une initiative nationale pour le soutien de la médecine et de la santé personnalisées en Suisse. L'ASSM dirige la mise en place de cette initiative sur mandat de la Confédération. L'infrastructure est mise en place avec le SPHN afin de rendre exploitables les données en rapport avec la santé pour la recherche et l'innovation.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur: <http://www.samw.ch/fr/Projets/Swiss-Personalized-Health-Network.html>

### **Lancement de l'introduction du dossier électronique du patient**

Lors de la séance du 22 mars 2017, le conseil fédéral a adopté les ordonnances relatives à la loi fédérale concernant le dossier électronique du patient. La législation et les règlements de mise en œuvre entrent en vigueur le 15 avril 2017. Les hôpitaux auront ensuite trois ans pour introduire le dossier électronique du patient. Les premières patientes et premiers patients pourront ouvrir un dossier électronique dans le deuxième semestre 2018.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur: <https://www.e-health-suisse.ch/fr/dossier-electronique-du-patient.html>

**Assemblée générale  
02/2017**

La prochaine assemblée générale aura lieu le 30 novembre 2017 à partir de 10h30 à Berne. Les membres de la FAMH recevront une invitation contenant plus de détails environ un mois avant l'évènement.

**Modifications de la  
liste des analyses**

L'OFSP a publié les [modifications de la liste des analyses](#) du 01.07.2017

Nous vous remercions pour votre intérêt et pour votre précieuse collaboration.

**Votre comité FAMH**

*La prochaine newsletter paraîtra à la fin du mois de septembre 2017.*